

Compte-Rendu Conseil de l'ED MathSTIC du 5 avril 2018

Présent(e)s :

- **Collège 1 - Représentants des établissements et des unités de recherche**
 - o Philippe COUSSY, Mireille GARREAU, Stéphane LOISEAU, Mario SÜDHOLT
 - o Michel HURFIN, Piernicola BETTIOL, Vincent COLIN, Bernard JOUGA, Eric MARCHAND, Olivier ROUX, Karine BEAUCHARD
- **Collège 2 - Représentants des personnels ingénieurs, administratifs ou techniciens**
 - o Delphine ROUSSE
- **Collège 3 – Représentants des doctorants**
 - o Alexandre HONORAT, Khouala BOUKIR, Thomas TOUBLANC, Marie-Josépha YOUSSEF
- **Collège 4 – Membres extérieurs**
 - o Michel CORRIOU

Excusé(e)s : Christian PERSON, Dominique PY, Pascale SEBILLOT, Laurent LECOQ, Ide Flore KENMOGNE, Eloïse DENIS-PECHARD, Jean-Paul DEPARTE

ORDRE DU JOUR :

1. Organisation des concours des contrats doctoraux des établissements (CDE) et approbation des jurys de recrutement
 2. Budget et les mobilités internationales
 3. Point sur les formations transversales et disciplinaires
 4. Point sur les comités de suivi individuel (CSI) des doctorants
 5. Informations diverses
-

1. Introduction

La réunion a commencé par une information sur le fait que THOMAS Jensen (dir. du département NUMERIC de l'UBL), étant membre de l'ED MathSTIC (il est DR-INRIA), ne peut pas être considéré comme membre externe du conseil. Ceci combiné à l'impossibilité pour Stéphanie CAHOUR (Rennes Métropole) d'être membre du conseil, oblige à rechercher 2 personnes pour compléter la liste des membres externes. Le bureau de l'ED s'en occupe et fera des propositions.

2. Organisation des concours

Après un rappel des articles 8 et 8.3 du règlement intérieur de l'ED MathSTIC, une présentation de l'organisation des concours pour les contrats doctoraux d'établissement (CDEs) sur chacun des sites a été faite. Chacune des présentations comportait :

- Les établissements pourvoyeurs de CDEs, les types de CDEs, leur nombre et, le cas échéant, les règles de répartition entre les unités de recherche
- Les moyens mis en œuvre pour assurer une publication des sujets de thèse

- La gestion du concours : Les critères et processus de présélection des candidats autorisés à poursuivre le concours, comment sont constitués les jurys des concours ? comment sont organisées les entretiens/auditions?, comment est réalisé le classement final?
- Le calendrier des concours

Les résultats des concours sur chacun des sites seront présentés au prochain conseil de l'ED du 28 juin 2018 pour approbation. Les décisions du conseil seront transmis aux directeurs-adjoints le 29 juin 2018 pour une transmission aux établissements de leur site respectif.

Le conseil a considéré que l'organisation des concours sur chacun des sites est conforme aux articles 8 et 8.3 du règlement intérieur et a approuvé à l'unanimité la gestion des concours.

3. Budget et mobilités internationales

3.1 Gestion du budget

Suite aux discussions après la première proposition de gestion de budget faite aux membres du conseil lors de la réunion du 29 janvier 2018, une nouvelle proposition du bureau a été présentée. Elle préconise ceci :

- Une dotation pour le site de direction : **50%** * (Total Recette)
 - Frais de gestion de l'ED, communication, etc.
 - Formations disciplinaires multi-sites (salaires et frais de déplacements des formateurs + frais d'organisation)
 - Contribution aux écoles d'été/hiver à destination des doctorants de l'ED, etc.
 - Financement de mobilités internationales **sortantes** pour les doctorants MathSTIC (voir 3.2 ci-après),
 - **Le surplus éventuel est redistribué sur les sites**
- Une enveloppe par site : $(1\% + (\text{Ratio-nb-doct1-2-3} * (44\%))) * (\text{Total recette})$, où Ratio-nb-doct1-2-3 représente le ratio (nombre de doctorants de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année sur le site) / (nombre de doctorants de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année de l'ED)
- L'enveloppe du site inclut tous les frais du site :
 - Formations disciplinaires sur le site
 - Inscriptions aux Doctoriales (300€ /doctorant)
 - Contribution aux manifestations scientifiques ou d'associations/initiatives de doctorants, etc. sur le site
 - Frais de déplacements de l'équipe de gestion de l'école doctorale du site
 - Frais divers du site approuvés par le directeur-adjoint de site

Après discussion, cette proposition a été approuvée par le conseil de l'ED. Il a été suggéré de l'expérimenter sur deux ans afin de voir les ajustements à y apporter. Un bilan financier sera effectué en fin d'année.

3.2 Mobilités internationales

Il a été suggéré qu'une partie du budget de la direction serve à favoriser la mobilité internationale des doctorants de l'ED MathSTIC.

Pour cette première année, il est convenu de financer 40 mois de mobilités à raison de 800 euros/mois pour l'ensemble de l'ED. La répartition par site s'appuie sur le même ratio que pour la répartition du budget : le ratio (nombre de doctorants de 1ère, 2ème et 3ème année sur le site) / (nombre de doctorants de 1ère, 2ème et 3ème année de l'ED). Cela donne la répartition suivante : Angers (3mois), Brest (9mois), Le Mans (2mois), Lorient-Vannes (3mois), Nantes(7mois) et Rennes (16mois).

Il a été convenu qu'une priorité relative sera accordée aux doctorants de 2^{ème} année. L'appel à candidature ne pouvant être réalisé avant la décision du conseil de cette date, il a été convenu que pour cette année le budget consacré aux mobilités servent pour traiter les projets de mobilité sortante non retenus par d'autres supports (Région Bretagne, Rennes Métropole, mobilités internationales d'établissement, etc.). Les mois de mobilité restants pourront être proposés au fil de l'eau pour financer d'autres demandes de mobilité. Un appel à projets de mobilité sortante financée par l'ED MathSTIC sera lancé dès que possible. Par la suite, ces appels seront lancés dès le début d'année scolaire.

Il a été suggéré d'expérimenter ce mode de fonctionnement sur deux ans afin de voir les ajustements à y apporter. Un bilan sera effectué en fin d'année.

Après discussion, ce mode de fonctionnement concernant l'offre de mobilité internationale financée par l'ED MathSTIC pour les doctorants de l'ED a été approuvé par le conseil.

4. Point sur les formations scientifiques et transversales

Le conseil a été informé que l'offre de formations transversales et scientifiques de l'ED MathSTIC approuvé lors du conseil de l'ED MathSTIC du 29 janvier est disponible sur le site Web de l'ED à cette adresse : https://ed-mathstic.u-bretagne Loire.fr/fr/8_ formations. On y trouve également les modalités d'inscription à ces formations (via Amethis pour les doctorants bretons et via Lunam Docteur pour les doctorants ligériens) et les procédures de validation des heures de formations.

Le conseil est informé du peu de doctorants inscrits aux formations. Les unités de recherche et les encadrants sont invités à inciter les doctorants à suivre les formations et à leur rappeler que la réalisation des heures de formations est exigée pour être autorisé(e) à soutenir la thèse. Les membres des comités de suivi individuel du doctorant (CSI) doivent également faire le point sur les formations sur les comptes-rendus de CSI et/ou lors des réunions de CSI.

5. Point sur les comités de suivi individuel du doctorant (CSI)

Les réunions de comité de suivi individuel du doctorant (CSI) des doctorants ont commencé.

Pour faciliter les choses, le format électronique sera privilégié pour les documents (rapports d'avancement des travaux, comptes-rendus de CSI, etc.) ainsi que pour les signatures. La voie électronique sera également privilégiée pour le circuit de transmission des documents. Une version papier avec les signatures originales pourra être toutefois utilisée et/ou exigée par l'ED pour des situations délicates.

La date limite de retour des comptes-rendus des CSI (avec les avis et les signatures) aux gestionnaires d'ED a été repoussée au 15 juin.

La version en anglais du dispositif CSI a été mise en ligne le 4 avril 2018 : <https://ed-mathstic.u-bretagneloire.fr/sites/default/files/u50/csid-description-english-2018-04-04-with-links.pdf>.

6. Retour sur la visite des sites de l'ED

La direction de l'ED s'est rendue sur les sites d'Angers, Lorient-Vannes et Nantes pour discuter du fonctionnement de l'ED avec les équipes de gestion de l'ED (directeur-adjoint, gestionnaires et responsable de pôle doctoral), les unités de recherche, les encadrants et les doctorants. Le conseil a été informé du bilan des discussions. Ce bilan est résumé ci-dessous :

- Les points négatifs et/ou à améliorer :
 - o Beaucoup trop de choses à mettre en place trop rapidement
 - o Manque de coordination entre les EDs et l'école des docteurs
 - o Quelques incompréhensions du rôle de chacun et des entités environnantes des EDs
 - o Nécessité de mutualiser des processus/dispositifs/documents communs
 - o Problème du périmètre trop large de l'ED, principalement pour le choix des rapporteurs de thèse
 - o Manque d'une version en anglais des documents et du site Internet
- Les points positifs :
 - o Une volonté forte de la part des gestionnaires d'ED et des directeurs-adjoints pour faire fonctionner l'ED MathSTIC
 - o Les principaux dispositifs de l'ED MathSTIC sont en place : Commission des thèses, Cellules de site, CSI, les formations, la communication avec les doctorants et les encadrants

7. Informations diverses et prochaine réunion

- **Informations diverses :**
 - o Un document de synthèse sur les procédures et règles de MathSTIC, initié par des collègues du site de Nantes, amendé par le bureau de l'ED et édité par Mario Sudholt (DA-Site de Nantes). Il sera mis en ligne sur le site Web de l'ED.
- **Prochaine réunion du conseil de l'ED :**
 - o Date : 28 juin 2018, 14h-16h
 - o Lieu : Rennes (en présentiel)
 - o Ordre du jour prévisionnel : Résultat des concours et approbation des recrutements, point sur les formations, les mobilités et les CSI, bilan partiel de l'ED.